



## TVA sur véhicule Européen

Par **JMT74**, le **25/11/2019 à 18:24**

Bonjour,  
J'ai acheté un véhicule neuf en Allemagne (- de 6000 km) à un particulier par l'intermédiaire d'un revendeur soumis à la TVA sur la marge. Je dois payer la TVA en France mais je ne trouve pas comment me la faire rembourser en Allemagne. Mon vendeur semble ignorer la réglementation et le premier propriétaire également. A qui puis-je m'adresser et quelles démarches dois-je faire ?  
Merci d'avance pour votre retour.  
Cordialement

Par **coRAF**, le **27/11/2019 à 10:49**

Typiquement pour le Centre Européen des Consommateurs (litige transfrontalier ou franco-

allemand par exemple)

